



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de l'AMCR du 22 février 2020

Association Loi 1901 n° W691061161

Séance ouverte à 15h00 Présents : 39 adhérents Votants : 59

Pouvoirs : 20 pouvoirs

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut se dérouler conformément aux statuts de l'AMCR.

Le but de cette assemblée extraordinaire a été de faire valider le nouveau règlement intérieur du club en vu de remplacer l'édition de 2014. Ce nouveau règlement, fruit du labeur d'un groupe de travail d'adhérents et membres du conseil d'administration a pour but de prendre en compte les évolutions de notre activité notamment au regard de la loi Drone et de la RGDP. Transmis aux adhérents 15 jours avant la date de l'assemblée afin que chacun puisse en prendre connaissance, il a été adopté à la majorité.

A l'issue du vote l'Assemblée générale Extraordinaire a été clôturée.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 février 2020

Le mot d'accueil du président :

Le président remercie en préambule les adhérents présents et les porteurs de pouvoirs pour leur disponibilité

Ensuite, le président annonce le plan de déroulement de la réunion suivant l'ordre du jour établi pour l'AG :

- Rapport moral présenté par Michel FEHRENBACHER
- Bilan formation présenté par Marc MONIN
- Vote du rapport moral
- Bilan financier présenté par René DUPONCHEL

- Vote du bilan financier
- Projets d'orientation par Michel FEHRENBACHER
- Calendrier des manifestations
- Vote des résolutions et règlement
- Elections
- Verre de l'amitié

M. FEHRENBACHER déclare ensuite que le club traverse une période de mutation en raison du changement de la pratique de notre activité lié principalement à la loi drone et aux normes qui s'appliquent à tous les adhérents. Le club s'est bien maintenu au niveau des effectifs en réussissant à compenser les départs par une arrivée de nouveaux adhérents dans toutes les tranches d'âge.

Dans ce contexte, malgré nos efforts, l'exercice 2019 a été pour l'AMCR une année moins riche en événements que la précédente en raison d'une météo capricieuse et l'annulation pour des raisons techniques d'événements majeurs comme la bourse d'échange et la journée indoor de novembre. Malgré tout, notre club reste parmi les plus actifs sur le plan national.

La grande préoccupation qui demeure reste le renouvellement de notre Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) qui doit être actualisée l'année prochaine pour l'ensemble des associations de la plateforme. La récente réunion en préfecture ne semble pas remettre en cause cette procédure mais il faut rester vigilant aux futures conséquences des élections qui peuvent rebattre les cartes au niveau des décideurs de la Métropole.

Présentation du rapport moral par Michel Fehrenbacher

Sont abordées les rubriques suivantes :

- Travail du conseil d'administration
- Evolution des effectifs du club
- Bilan d'activité du club au sein la fédération française d'aéromodélisme
- Initiation à la construction
- Initiation au pilotage
- Marc MONIN prend la parole pour présenter le bilan écolage de l'année 2019 où on note une hausse d'activité par rapport à 2018.
- Les activités de voltige, de vols Indoor et les multicoptères

- Les manifestations réalisées en 2019
- Les travaux sur les installations et les aménagements réalisés
- Le fonctionnement et les responsables de sections
- La communication et le site Internet géré par Lelio GABRIELE
- Les projets d'aménagement pour 2020/2021

Dans son exposé, le président mettra l'accent sur l'aide apportée au club par la municipalité de Corbas et la nécessité de participer aux activités organisées par la ville qui sont pour le club une source de recrutement.

Dans ce domaine, malgré le départ de quelques membres par mutation ou cessation d'activité, le nombre d'adhérents est en légère hausse (+2) tout en notant un rajeunissement des effectifs.

Après avoir rappelé le travail effectué par les bénévoles du club tout au long de l'année notamment dans les domaines de la formation, de la gestion et de l'entretien des installations, de l'accueil et la restauration et l'organisation des activités, il remercie également les membres du CA pour tout ce qui a été accompli. Le président remercie aussi et présente les membres du groupe de travail "Règlement" à l'assemblée. Leur travaux ont permis d'agréger 2 articles nouveaux au règlement qui concerne pour l'un, la mise en conformité avec la loi drone et l'autre la mise en place d'horaire de vol concernant les avions bruyants susceptibles d'entraîner des troubles de voisinage et surtout de simplifier les articles existants.

Le bilan de la formation sera présenté par Marc MONIN qui anime également la section initiation à la voltige. Le nombre de vols en écolage qui s'approche du millier témoigne de la bonne santé de notre activité et du désir d'apprendre pour appréhender un espace de vol partagé en toute sécurité.

Mise en approbation du bilan moral : UNANIMITE

Bilan financier :

Le trésorier, René DUPONCHEL prend la parole pour présenter le bilan financier de l'année 2019. Cette intervention est suivie du rapport des commissaires aux comptes.

Mise en approbation du bilan financier : UNANIMITE

Budget prévisionnel :

Présentation par le trésorier René DUPONCHEL du budget prévisionnel et des diverses dépenses à engager.

Cette présentation témoigne de la bonne gestion du club Mise en approbation du

budget prévisionnel : UNANIMITE

En résumé, les finances du club sont saines malgré les efforts financiers consentis à l'entretien des installations et à la formation. Il convient également de souligné l'importance de la subvention fournie par la ville de Corbas et le financement de travaux d'entretien des clôtures, de la piste et des surfaces herbeuses par la métropole de Lyon. Cette économie réalisée pourra être réinvestie dans d'autres projets.

Désignation des commissaires aux comptes

Pour 2020, se présentent en qualité de commissaires aux comptes, Pierre LAUQUE, Henri GUERNET, Paul CHAILLET et Guylaine FEHRENBACHER.

Leur candidature est approuvée à l'UNANIMITE.

Projets et orientation présenté par Michel FEHRENBACHER (président)

Au cours de son intervention, le président a développé les thèmes suivants :

- Les pistes pour le recrutement
- Les passerelles existantes pour orienter les jeunes vers le vol grandeur
- Les travaux de la cellule construction et le projet Miss Cool.
- Le projet d'installation d'un conteneur destiné à accueillir les équipements de la section de formation afin de libérer le local Escalé pour le rendre aux adhérents. Cette installation doit également permettre de désengorger l'atelier du Parc des Loisirs. Ce projet dont le montant est estimé à 3000 € doit ensuite être validé par la commune et le Grand Lyon avant sa concrétisation
- Continuer les efforts de préservation de l'environnement avec l'abolition des produits phytosanitaires en 2019 et la mise place de produits durables en 2020.
Ce projet a été très apprécié et validé par l'assemblée.

Un nouveau groupe de travail sera créé cette année pour revoir les statuts du club.

Présentation du calendrier des activités au programme pour 2020

- Samedi 21 mars, journée d'entretien du terrain et bungalows
- Samedi 28 mars formation régionale des juges F3A
- Dimanche 26 avril, stand à la fête des Pachottes à Simandres
- Samedi 16 mai Lâché, ailes et brevets
- Dimanche 17 ami QPDD

- Samedi 6 juin, fête des sports de Corbas
- Samedi 20 juin, initiation à lavoltige
- Samedi 27 juin, fête du club
- Dimanche 28 juin concours F3A
- Stage intensif d'été du 6 juillet au 10 juillet
- Samedi 5 septembre, forum des associations
- Dimanche 6 septembre, rassemblement interclub et maquettes (public)
- Dimanche 20 septembre, rassemblement planeurs
- Samedi 3 octobre, lâchés, ailes et brevets
- Dimanche 22 novembre, bourse d'échange et indoor à Jean Jaures

Des journées de formation et d'information sont prévues mais aucune date n'est encore avancée

Mise en approbation du calendrier des activités : UNANIMITE -

ELECTION

Pour le remplacement des membres du conseil d'administration démissionnaires :

DUPONCHEL René - FEHRENBACHER Guylaine - AMMOUR Eric - GABRIELE Lelio -

LAUQUE Pierre - ZIMMER Alain

Monsieur GABRIELE Lelio déclare ne pas vouloir se représenter

Se sont portés volontaires :

Messieurs SERRIER Jean-Michel et ROCHET Michel

Se présentent à l'élection au conseil d'administration :

DUPONCHEL René - FEHRENBACHER Guylaine - AMMOUR Eric - LAUQUE Pierre -

ZIMMER Alain - SERRIER Jean-Michel et ROCHET Michel -

39 présents

39 votants

20 procurations

59 Bulletins de vote : personnes présentes et pouvoirs

Personnes élues au conseil d'administration

Personnes non élues au

Résultat des votes pour le Conseil

d'Administration

ZIMMER Alain	56 voix
DUPONCHEL René	53 voix
FEHRENBACHER Guylaine	49 voix
ROCHET Michel	48 voix
AMMOUR Eric	47 voix
SERRIER Jean-Michel	47 voix

LAUQUE Pierre 32

Réunion du conseil d'administration pour l'élection des différents postes à pourvoir :

Président :	Michel FEHRENBACHER	UNANIMITE
Vice Président :	Denis DUPUY	UNANIMITE
Trésorier :	René DUPONCHEL	UNANIMITE
Secrétaire :	SERRIER Jean Michel	UNANIMITE

Le président réélu, Michel FEHRENBACHER et le nouveau CA constitué se présente devant les adhérents pour la validation des postes : UNANIMITE

Michel FEHRENBACHER tient à remercier l'ensemble des personnes qui se sont présentées à cette élection pour leur engagement en faveur du club. Le président remercie également l'assemblée et monsieur LAUQUE pour le travail accompli au sein du conseil d'administration de l'AMCR.

L'ASSEMBLEE GENERALE est levée à 17 h 45.

Un appétitif dinatoire ainsi qu'un gobelet durable à l'effigie du club sont offerts aux adhérents présents.

Le président

Le secrétaire

MICHEL FEHRENBACHER
AMCR CORBAS
PRÉSIDENT
TEL: 06 58 97 02 54

